

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de DION et DUBEAU, est ce jour dissoute, de consentement mutuel. M. J. B. Z. Dubeau est seul autorisé à régler les affaires de la dite société.

ARTHUR DION & J. B. Z. DUBEAU.

Québec, 10 sept. 1873.

Le soussigné, ayant acheté de son ci-devant associé, Arthur Dion, écuier, son intérêt dans la société qui a existé jusqu'ici sous les nom et raison de Dion et Dubeau, continuera seul à l'avenir, les affaires de la ci-devant société, et il sollicite du public l'encouragement qui a été donné jusqu'en ce moment à cette maison. Chaque pratique sera, comme par le passé, servie avec promptitude et courtoisie.

J. B. Z. DUBEAU,

11 sept. 1873.

Rue de la Couronne, Québec,



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour construire le chemin de fer Intercolonial, donnent Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la construction d'un "Terminus dans l'eau profonde" à la Pointe au Père.

On pourra voir les plans et devis aux bureaux des Ingénieurs à Ottawa et Rimouski, le et après le 20e jour de novembre prochain.

Les soumissions endossées "Soumission pour hâvre et embranchement de ligne" seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures P. M., le 20e jour de décembre prochain.

A. WALSH,
ED. H. CHANDLER,
C. J. BRYDGE,
A. W. McLEAN,

Commissaires.

Bureau des Commissaires.
Ottawa, 17 Octobre. 1873

J. E. CASGRAIN, N. P., AGENT A L'ISLET

Pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre les accidents du feu et de la foudre pour les Comtés de Stanstead et Sherbrooke, établie en 1835, une des plus sûres et des plus populaires, ayant au-delà de 6,000 assurés, et à la portée des cultivateurs; le coût moyen d'une assurance sur bâtisse isolée n'étant que de 25 centins par \$100.

AGENT

Pour la Compagnie d'ASSURANCE SUR LA VIE, l'Equitable, Bureau principal, Broadway, New-York, la plus puissante du monde entier; \$52 000,000 d'affaires en 1872; et le meilleur placement comme Banque d'Epargnes.
30 Octobre 1873.

\$5 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.

PRIERE A NOS **DE PAYER**
ABONNÉS
retardataires
AU PLUS TOT.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux	60 centins.
Junon, valse.....	Graziani	60 "
Polka des moineaux.....	Jeanvrot	40 "
Espièglerie.....	Bachmann	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique.....	"	60 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60 "
Prascovia, mazurka.....	Kowalski	70 "
Le roulis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.....	Graziani	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Delaseurie	50 "
Le chant du lazzarone.....	Kowalski	60 "
Marche turque.....	"	60 "

etc., etc., etc.

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti—\$2.50

TRESOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Larenzo,—Marius-Gueit,—Lefebure—Wely,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

Méthode de violon.....	75 centins.
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "

etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B. — Les personnes éloignées de la ville qui désiraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1873.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 6 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.